

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 141 (2020)
Heft: 4

Rubrik: Vie des fédérations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Biodiversité

Les apiculteurs jurassiens se sont mobilisés mercredi 4 mars devant le Parlement jurassien afin de présenter leurs arguments contre la motion qui demandait d'avancer la date de fauchage des bords de routes afin de lutter contre le séneçon jacobée et le chardon des champs. Certes, ces plantes présentent un côté problématique pour l'agriculture.

Néanmoins, ce sont des plantes indigènes qui n'entrent nullement dans la catégorie des plantes invasives telle que définie par la Confédération.

De nombreuses études scientifiques montrent que la diversité des pollinisateurs diminue notamment à cause de la raréfaction des plantes mellifères à certains moments-clés de l'année. La flore s'épanouissant sur les bords de routes est riche et variée. Une fauche avancée de ces talus priverait les pollinisateurs d'une source importante de nourriture.

De plus, les talus et bords de routes abritent un type d'écosystème qui n'existe pas dans les prairies exploitées. Une grande diversité de plantes à fleurs, notamment de nombreuses espèces d'orchidées, y trouvent leur place. Ces plantes ne peuvent subsister sur le long terme que lorsque leurs graines arrivent à maturité, soit après mi-juillet.

Une fauche précoce des talus et bords de routes a donc un impact négatif important sur la biodiversité. La mesure proposée dans la motion est disproportionnée et mal ciblée pour combattre le problème posé en agriculture par le séneçon jacobée et le chardon des champs.

Privilégions un soin adapté des bords de routes : en limitant l'entretien de ces talus et en maintenant des bords de routes fleuris, nous favorisons grandement les pollinisateurs et la biodiversité !

La mobilisation a porté ses fruits car la motion a été rejetée. Les apiculteurs ont sensibilisé les politiciens à la perte de biodiversité et au manque de nourriture ; des sachets de graines mellifères ont été distribués aux politiciens.



**protégeons les écosystèmes
des talus et bords de routes!**



NON
à la motion 1289
qui va à l'encontre du plan
national de biodiversité

Sonia Burri-Schmassmann